

En région Centre, les nouvelles entreprises auront créé plus de 9 000 emplois après cinq ans

En 2011, les entreprises créées cinq ans plus tôt ont généré un solde de 9 300 postes dans un contexte de réduction de l'emploi. Les entreprises pérennes ont embauché 3 200 salariés supplémentaires par rapport à l'année de leur création. Certains facteurs favorisent le développement de ces nouvelles entreprises, tels un capital de départ élevé ou une expérience dans le domaine. Les taux de survie à cinq ans sont supérieurs dans les territoires ruraux, mais la crise y a fragilisé davantage les nouvelles entreprises en fin de période. Des secteurs comme les services aux entreprises ou l'industrie sont plus résistants. Malgré la crise, les jeunes entreprises de cette génération 2006 ont un meilleur taux de survie que celles de la précédente, en 2002, en raison d'un meilleur profil.



www.lavoixeco.com

La création d'entreprise est essentielle au développement d'un territoire. Elle a augmenté depuis 2003, aidée par des simplifications juridiques, issues notamment de la loi relative à l'initiative économique, ainsi que par la mise en place du statut d'auto-entreprise.

Ces créations permettent de compenser les cessations, liées aux rythmes de vie des entreprises : elles se créent, se développent, puis meurent principalement du fait de la concurrence des nouvelles entreprises et des changements du contexte économique. Ces défaillances se sont accélérées depuis 2008, en raison de la crise. Le cycle de vie est rapide pour certaines micro-entreprises.

En région Centre, les entreprises créées au premier semestre 2006 représentent cinq ans plus tard 9 300 emplois. Leur taux de survie est alors de 54,1 %. Leur pérennité est meilleure qu'au niveau national, notamment en raison d'un profil plus solide et d'une moindre concurrence.

↳ Dynamisme de l'industrie et des services aux entreprises

Le commerce, la construction et les services aux entreprises sont les principaux secteurs créateurs d'emploi, sept sur dix, légèrement plus qu'au niveau national. En 2011, un emploi sur cinq concerne les services aux entreprises contre un sur sept à l'échelon national et la création y est plus importante.

En termes de création, la région Centre conserve une industrialisation plus marquée que la moyenne nationale. Ainsi, l'industrie totalise près de 9 % des emplois

créés, 2 points de plus qu'au plan national. Les secteurs du transport-entrepôt, de l'information-communication et de l'action sociale y sont moins représentés en termes d'emploi.

↳ Des entreprises créatrices d'emploi

L'emploi diminue moins que le nombre d'entreprises, en raison du dynamisme de certaines entreprises pérennes. De 6 100 emplois à leur création, ces dernières en comptent 9 300 cinq années plus tard, compensant trois cinquièmes des pertes d'emploi dans les entreprises qui n'ont pas survécu. Ce taux place le Centre au 7^e rang des régions, comparable à la moyenne de province. L'emploi total dans les entreprises nouvelles en 2006

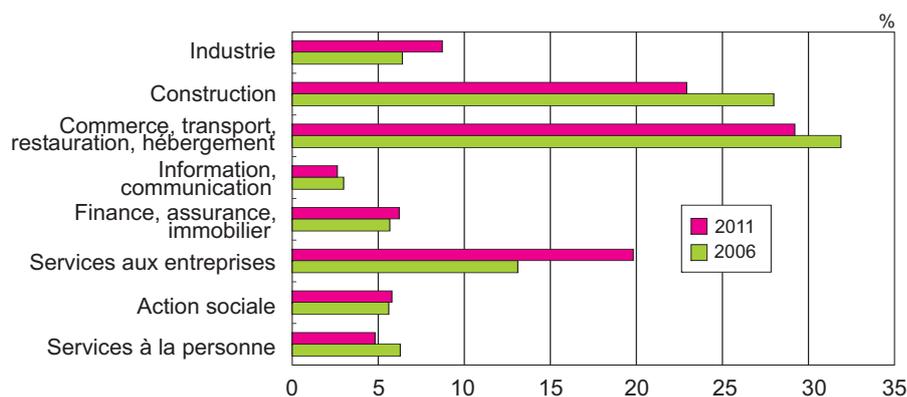
ne s'est ainsi réduit que de 19 % par rapport à l'emploi total à la création.

La faiblesse du taux de survie dans l'hébergement-restauration, la construction et les services à la personne engendre une création d'emploi moindre de 40 % par rapport à l'année de lancement.

L'impact de la crise a été sensible dans les secteurs de l'économie de proximité. Entre 2009 et 2011, les effectifs dans l'hébergement-restauration, les services à la personne, l'action sociale et dans l'information-communication se réduisent de plus de 20 %.

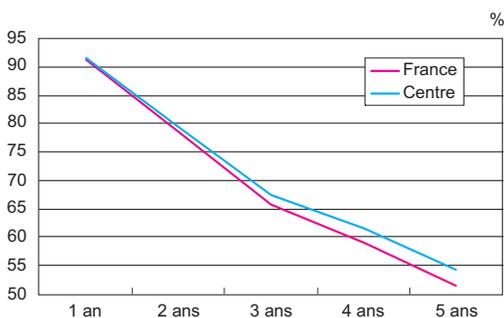
À l'opposé, dans l'industrie, les entreprises créées en 2006 ont perdu peu d'emplois en raison d'un taux de survie plus élevé. Ce dernier est très supérieur à ce-

L'emploi par secteur au sein des entreprises créées en 2006



Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006
Source : Insee, Enquêtes Sine 2006

Taux de survie des entreprises créées en 2006



Note de lecture : en région Centre, cinq ans après leur création, le taux de survie des entreprises de la génération 2006 atteint 54,1 %, nombre d'entreprises encore actives (pérennes) en 2011 rapporté au nombre d'entreprises créées.

Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006
Source : Insee, Enquêtes Sine 2006

lui du niveau national (63 contre 55 %). En outre, l'emploi dans les entreprises pérennes de l'industrie a fortement progressé, en particulier dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique. Les services comptables aux entreprises et la finance-assurance sont également des secteurs dynamiques dans la région.

↪ Une survie plus importante dans le Centre

La pérennité des entreprises régionales créées en 2006 est supérieure à celle de l'échelon national. Le différentiel au profit de la région Centre s'accroît. L'écart du taux de survie est de 1,8 point à trois ans et atteint 2,6 points à cinq ans. Les entreprises sont plus fragiles au cours de leurs premières années de fonctionnement, les défaillances des nouvelles entreprises se réduisent après la troisième année, tant aux niveaux régional que national. Ainsi, le taux de survie du Centre qui était de 67,6 % à trois ans, s'établit à 54,1 % deux ans après.

En dehors de l'impact de la conjoncture, la pérennité des entreprises dépend principalement de leurs caractéristiques et de celles de leur créateur. Ces profils présentent des spécificités plus favorables qu'à l'échelle nationale : l'expérience des créateurs dans l'activité y est supérieure et le capital de départ plus élevé. La part des entreprises créées avec plus de 4 000 euros de capital de départ atteint 67 %, soit 4 points de plus qu'au niveau national. Excepté dans les régions du sud de la France, une moindre création s'accompagne généralement d'une meilleure survie, l'une des raisons étant une concurrence moindre. La meilleure pérennité en région Centre s'explique ainsi partiellement par un taux de création plus faible en 2006 (9,7 contre 10,4 % en France de province).

↪ Une meilleure résistance dans les territoires les plus fragiles

Entre 2006 et 2011, les entreprises nouvellement créées résistent mieux dans les départements du sud de la région. Le taux de survie à cinq ans atteint 58 % dans le Cher et l'Indre. Si la situation économique globale y est plus défavorable, la résistance des nouvelles entreprises est meilleure dans les zones d'emploi de Bourges, Saint-Amand-Montrond et dans celle du Blanc. Cette survie plus forte s'explique par un meilleur profil et moins de créations. Dans ces deux départements, le taux de création ne dépasse pas 9 %.

Le Loir-et-Cher a un taux de survie plus réduit, avec un secteur de la construction plus fragile les trois premières années. Entre 2009 et 2011, l'impact de la crise sur les entreprises récentes est plus marqué dans l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et l'Indre, tandis que la résistance est meilleure dans le Loiret et l'Indre-et-Loire. Le taux de survie entre trois et cinq ans est plus fort sur l'axe ligérien, sauf dans la zone d'emploi de Blois. Sur les franges franciliennes, la situation est moins favorable à Dreux et Pithiviers qu'à Montargis. Sur cette période 2009-2011, les zones périurbaines et rurales ont été davantage pénalisées par la conjoncture défavorable, avec une économie de proximité fragilisée.

↪ Dynamique favorable des sociétés

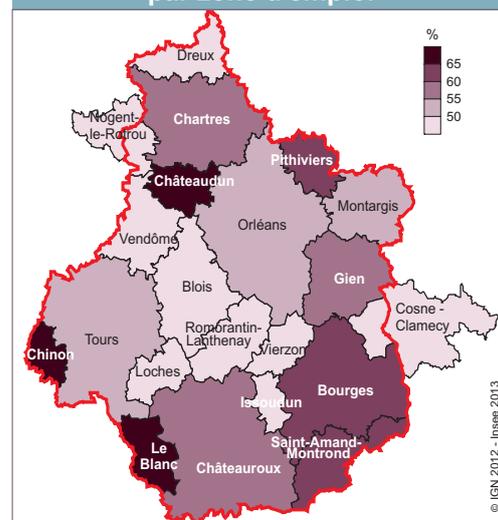
Comme à l'échelon national, le taux de survie à cinq ans est plus élevé parmi les sociétés que pour les entreprises individuelles. Cet écart favorable de 12 points s'explique également par les caractéristiques des sociétés. Ainsi, le capital de départ est supérieur à 8 000 euros pour 60 % des entreprises « personnes morales », soit 18 points de plus que pour les entreprises individuelles. Parmi les entreprises artisanales, le statut influe moins sur la survie.

Entre 2009 et 2011, les sociétés créées en 2006 ont également mieux résisté que les entreprises individuelles. La conjoncture économique défavorable a davantage impacté ces dernières qu'au niveau national.

Près des trois quarts des gains d'emploi sont localisés dans les sociétés, surtout durant leurs trois premières années d'existence. En 2006, les 3 800 entreprises créées sous le statut juridique de « personne physique » ont généré 4 800 emplois, 41 % du total des emplois pour 55 % des entreprises. Cinq ans plus tard, les entreprises individuelles ne regroupent que le tiers des emplois subsistants.

Dans le Centre, le taux de survie à cinq ans des sociétés progresse entre les générations 2002 et 2006 alors qu'il diminue légèrement à l'échelon national.

Taux de survie à cinq ans par zone d'emploi



Note de lecture : le taux de survie à cinq ans correspond au taux de survie en 2011 des entreprises créées en 2006.

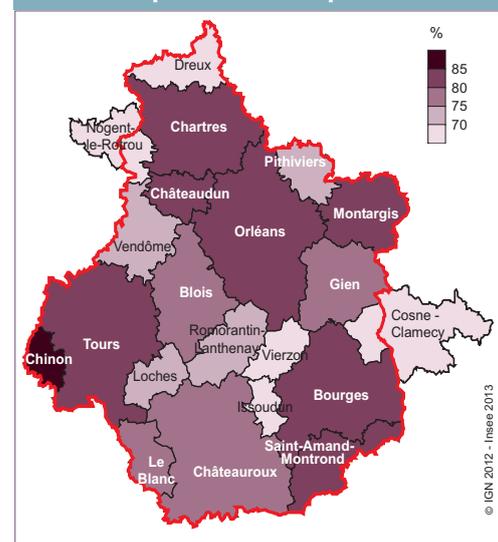
Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006
Source : Insee, Enquêtes Sine 2006

À ces deux échelles géographiques, le taux de survie des entreprises individuelles est en recul entre les générations 2002 et 2006.

↪ Un capital de départ important, gage de pérennité

Les moyens financiers investis au démarrage sont déterminants pour la survie de l'entreprise et l'évolution de l'emploi. En région Centre, comme en France de province, le taux de survie croît avec le niveau du capital de départ. À moins de 8 000 euros, tous secteurs confondus, seule une entreprise sur deux atteint son cinquième anniversaire. Le taux de survie des entreprises disposant d'un capital de départ supérieur à 40 000 euros atteint 67 %, soit 4 points de plus

Taux de survie entre 2009 et 2011 par zone d'emploi



Note de lecture : le taux de survie entre trois et cinq ans correspond au taux de survie en 2011 des entreprises pérennes créées en 2009.

Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006
Source : Insee, Enquêtes Sine 2006

La Région Centre, acteur majeur dans l'accompagnement et le soutien aux entreprises

Le soutien au développement des entreprises et à la création d'emplois est l'une des priorités de la Région. Son action économique s'articule autour d'une gamme complète d'aides, appelées CAP (Contrats d'appui aux projets), qui couvre l'essentiel des besoins des entreprises (création d'entreprise, soutien de l'emploi, développement et innovation, recherche et développement, formation) et ceci quel que soit leur stade de vie. Plus particulièrement, pour soutenir la création d'entreprises, la Région propose le dispositif CAP'Création. Outre cet accompagnement financier, les services économiques de la Région apportent un soutien complet à l'entreprise en analysant de façon détaillée son projet et en l'accompagnant dans la formalisation de sa stratégie de développement. Afin de disposer d'éléments de référence utiles dans le cadre de ses dispositifs de soutien à la création et au développement des entreprises, la Région a noué un partenariat avec l'Insee permettant d'étudier de façon régulière l'évolution des nouvelles entreprises créées et les facteurs contribuant à leur pérennité.

Région Centre

qu'au niveau national. Néanmoins, dans quelques secteurs, comme les services à la personne et les services spécialisés aux entreprises, le taux de survie est favorable même sans un apport élevé.

Plus le capital de départ est important, meilleures sont les chances d'une augmentation de l'emploi. Le niveau de capital est un facteur majeur, mais le mode de financement de cet apport influe aussi sur la survie. Un bon dossier lors de la création permet d'obtenir plus facilement un financement. Réciproquement, obtenir un financement assure un apport élevé, ce qui améliore la survie. La capacité à autofinancer l'entreprise majoritairement par un crédit bancaire gagé sur ses revenus futurs s'accompagne d'une meilleure survie. À l'opposé, des difficultés à obtenir des financements, par crédit ou par découvert bancaire, laissent augurer d'une survie plus faible. La première difficulté n'influe pas sur l'évolution de l'emploi des entreprises pérennes. La deuxième réduit la probabilité que la nouvelle entreprise soit dynamique. Un financement par

crédit en nom personnel est également un facteur défavorable à la survie.

Près de 45 % des entreprises créées en 2006 sont aidées, principalement via le dispositif d'Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (Accre). En particulier, près des trois quarts des chômeurs sont aidés. Si le taux de survie des entreprises aidées est légèrement inférieur à celui des entreprises non soutenues financièrement (respectivement 53,5 et 54,6 %), l'écart s'explique par le ciblage des aides sur les catégories fragiles. Disposer d'une aide favorise la survie de leur entreprise, toutes choses égales par ailleurs.

Les aides sont surtout bénéfiques sur les premières années du projet et s'accompagnent d'une formation dans plus de quatre cas sur dix. Cette mesure, surtout lorsque la formation est imposée, s'avère profitable pour la pérennité de l'entreprise. Pour les créateurs salariés, les aides ont un impact plus réduit à cinq ans et ne semblent pas avoir d'influence sur l'évolution de l'emploi.

↳ L'expérience, un facteur favorable

Le profil du créateur influe également sur la survie. Une expérience dans le domaine d'activité, un niveau de qualification ou un diplôme élevé sont des facteurs favorables à la survie de l'entreprise. Les anciens chômeurs, les plus jeunes ou ceux qui ont déjà créé voient leurs entreprises passer moins fréquemment le cap des cinq années.

Les qualifications élevées, tels que les anciens cadres ou professions intellectuelles, constituent un facteur favorable à la pérennité de l'activité.

Principaux déterminants de la situation en 2011 des entreprises créées en 2006

	Chances de	
	survie	hausse de l'emploi
Activité de l'entreprise dont :		
Industries extractives, manufacturière et autres	1,5	0,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	0,8	0,6
Construction	Réf*	Réf
Transports et entreposage	1,5	1,5
Hébergement et restauration	0,9	0,9
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,9	0,5
Santé humaine et action sociale	2,3	0,7
Arts, spectacles et activités récréatives	3,1	0,3
Services à la personne	1,0	0,5
Catégorie juridique		
Personne physique	Réf	Réf
Personne morale	1,7	1,5
Moyens financiers		
Moins de 4 000 €	Réf	Réf
De 4 000 à moins de 16 000 €	1,1	1,0
De 16 000 à moins de 80 000 €	1,4	1,4
80 000 € ou plus	2,3	1,6
Difficulté à obtenir un découvert bancaire		
Non	Réf	Réf
Oui	0,6	0,5
Emplois salariés au démarrage		
Aucun salarié	Réf	Réf
1 ou 2 salariés	1,1	1,3
3 salariés ou plus	0,6	1,3
Sexe du créateur		
Homme	Réf	NS
Femme	0,9	
Âge		
Moins de 25 ans	0,5	1,4
De 25 à moins de 30 ans	0,7	1,2
De 30 à moins de 40 ans	Réf	Réf
De 40 à moins de 50 ans	1,2	1,0
50 ans et plus	0,9	0,6
Diplôme dont :		
CAP, brevet du compagnon, BEP	0,8	1,3
Baccalauréat, BTS, DUT	Réf	Réf
Diplôme du 1 ^{er} ou 2 ^e cycle, diplômes des professions sociales ou de la santé	1,2	0,9
Diplôme d'ingénieur, d'une grande école	1,3	1,6
Formation particulière dont :		
Aucune	Réf	NS
Parce que cette formation est imposée	1,2	
Durée d'expérience dans le principal métier dont :		
Aucune expérience dans l'activité	Réf	NS
Plus de 10 ans de pratique	1,5	
Nombre de créations précédentes		
0 création précédente	Réf	NS
1 ou 2	0,8	
3 ou plus	0,7	

NS : non significatif - Réf* : référence

Note de lecture : les créateurs âgés de 40 à 50 ans réussissent mieux : toutes choses égales par ailleurs, la probabilité qu'une entreprise créée par une personne de 40 à 50 ans soit encore active cinq ans plus tard est de 1,2 fois supérieure à celle d'un créateur âgé de 30 à 40 ans (situation de référence). À l'inverse, les créateurs âgés de 25 à 30 ans ont moins de chance de réussir (0,7) que ceux de 30-40 ans.

Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006

Source : Insee, Enquêtes Sine 2006

Taux de survie par département

%

	à 3 ans	à 5 ans
Cher	71,5	57,6
Eure-et-Loir	70,2	54,6
Indre	74,9	58,8
Indre-et-Loire	65,0	53,7
Loir-et-Cher	61,4	45,8
Loiret	67,6	55,5
Centre	67,6	54,1
France	65,8	51,5
France de province	66,9	52,3

Champ : entreprises créées au cours du 1^{er} semestre 2006

Source : Insee, Enquêtes Sine 2006

Celle-ci est meilleure lorsque le créateur est encore en activité que lorsqu'il est au chômage au moment où il lance son entreprise. Lorsque la période de chômage précédant la création est longue, les chances de survie diminuent légèrement. Ces observations restent conformes aux résultats nationaux. Le métier antérieur ne modifie pas les chances d'un développement de l'emploi. L'adéquation du métier du créateur à l'activité de l'entreprise est aussi un facteur favorable. L'expérience dans l'activité

s'avère positive, surtout si elle est supérieure à dix années. Elle a cependant un impact marginal sur le développement de l'entreprise en termes d'emploi. Une expérience de création antérieure n'est pas un gage de meilleure pérennité pour l'entreprise. Au niveau national, l'expérience est également un atout et une création préalable réduit aussi les chances de survie de l'entreprise. Le taux de survie augmente avec l'âge du créateur jusqu'à 50 ans et décroît au-delà, comme au plan national. Parmi les entre-

prises pérennes, l'emploi dans les nouvelles unités lancées par de jeunes créateurs progresse plus fréquemment. Détenir un diplôme d'une grande école est un facteur favorable tant pour la survie que pour la progression de l'emploi. ♦

Pour comprendre ces résultats

Définitions

Création d'entreprise : le concept de création d'entreprise englobe toutes les unités juridiques qui démarrent une activité économique. Depuis le 1^{er} janvier 2007, la création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Il s'agit d'un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Taux de survie à n années : proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée qui ont atteint leur énième anniversaire.

Taux de création : rapport du nombre des créations d'entreprise d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Une « **personne morale** » est un groupement doté de la personnalité juridique, dont la responsabilité principale incombe à l'entreprise et non au créateur. Les principales formes sont les sociétés anonymes (SA), les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés civiles immobilières (SCI), les groupements d'intérêt économique (GIE), les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL).

Les entreprises « **personne physique** » n'ont pas de personnalité juridique propre et il n'y a pas de séparation entre le patrimoine de l'entreprise et celui de l'entrepreneur. L'entreprise « **personne physique** » regroupe les entreprises individuelles, dont les entreprises individuelles à responsabilité limitée (EIRL).

Le secteur **information-communication** comprend l'édition, l'audiovisuel et la diffusion, les télécommunications et les activités informatiques et les services d'information.

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs »

L'analyse des chances de survie à cinq ans d'une entreprise est réalisée à l'aide d'une régression logistique. Les effets de chaque facteur sont présentés en écart par rapport à une situation de référence. Les effets des autres variables sont annulés, d'où une analyse « toutes choses égales par ailleurs ». Plus le coefficient est élevé (et supérieur à 1), plus la probabilité est forte que l'entreprise atteigne son cinquième anniversaire ; à l'inverse, plus il est faible (et inférieur à 1), plus cette probabilité est réduite. L'analyse des chances d'une hausse de l'emploi est effectuée uniquement parmi les entreprises pérennes.

Sources

Le système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine) est une enquête par sondage mise en place pour suivre des entreprises créées au premier semestre d'une année. L'enquête a lieu en trois vagues, par sondage et par voie postale : en septembre de l'année de création, trois ans (ici 2009) puis cinq ans plus tard (2011). Ces enquêtes permettent de mieux connaître ces nouvelles entreprises, par le profil des créateurs, les conditions de la création, les caractéristiques de l'activité, l'emploi induit, leur évolution jusqu'au cinquième anniversaire ainsi que les difficultés rencontrées.

La présente étude est essentiellement basée sur la troisième vague d'enquête auprès des entreprises créées au premier semestre 2006 et toujours actives en 2011. Elle intègre la notion de création d'entreprise harmonisée au niveau européen, depuis le 1^{er} janvier 2007.

Le financement de la Région Centre a permis l'exhaustivité des enquêtes de la génération 2006.

Directeur de la publication

Dominique Perrin

Coordination des études

Corinne Chevalier

Équipe de projet

Benoît Bourges
Emmanuel Agbovon

Rédaction en chef

Philippe Calatayud
Jacqueline Duvey-Pilate
Danielle Malody

Maquettistes / Webmestre

Hélène Ferreira Fernandes /
Christian Leguay
Yves Dupuis

Relations médias

Pascale Haye-Delise
Hortense Robert

Pour en savoir plus

« Moins de créations d'entreprises classiques, mais un meilleur potentiel pour durer », *Insee Centre Info* n° 182, novembre 2012.

« Dynamisme des jeunes entreprises en région Centre malgré la crise », *Insee Centre Info* n° 172, septembre 2011.

« Les entreprises créées en 2006 : une pérennité plus faible dans la construction », *Insee Première* n° 1441, avril 2013.

« Créations et créateurs d'entreprises - Enquête de 2011 : la génération 2006 cinq ans après », *Insee Résultats* n° 65 Économie, avril 2013.

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale du Centre
131 rue du faubourg Banner
45034 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 69 52 52 - Fax : 02 38 69 52 00

www.insee.fr/centre